

Débouchés professionnels

La profession s'exerce dans le domaine du spectacle pour un statut de personnel permanent ou intermittent :

- * Théâtre
- * Cinéma
- * Music-hall
- * Audio-visuel
- * Festivals
- * Location de costumes
- * Parcs et activités de loisir



Le lycée offre la possibilité aux élèves d'être :

- externe
- demi-pensionnaire
- interne



Renseignements

Pour d'autres renseignements sur la formation et sur les modalités d'inscription, consultez le site du lycée :

<http://www.lycee-jean-rostand.fr>

Lycée Jean Rostand

5 rue Edmond Labbé
67084 Strasbourg Cedex

Tél : 03 88 14 43 50
Fax : 03 88 14 43 59

Tram C et E : arrêt « Université »



Lycée Jean Rostand

Strasbourg



**Diplôme de Technicien
des Métiers du Spectacle
Option HABILLAGE**



Définition de l'activité

L'habilleur ou l'habilleuse assure la mise en loge, l'habillage, la maintenance des costumes d'un spectacle. Il/elle prépare les tournées, puis à la fin, le stockage et/ou le retour des productions dans leur lieu d'origine.

Il/elle peut participer dans certains cas à la réalisation d'un costume et/ou en faire les retouches.

Aptitudes requises

- ◇ Esprit d'initiative et autonomie
- ◇ Très grande motivation
- ◇ Réelle curiosité culturelle
- ◇ Grande mobilité pour les stages
- ◇ Maîtrise des techniques de couture
- ◇ Sens développé de l'écoute et de la communication
- ◇ Grande disponibilité (horaires décalés et atypiques)



Conditions d'admission

Etre titulaire d'un BEP ou d'un Bac Pro Métiers de la Mode

Etre majeur(e) avant le 1er décembre après le début de la formation.

Sélection sur dossier et entretien.

Organisation de la formation

La formation dure 2 ans.

Enseignement général : 9h

Français, histoire géographie	2h
Langue vivante	2h
Maths, Sciences Physiques	2h
Économie et gestion	1h
Éducation Physique et Sportive	2h

Enseignement Professionnel : 23h

Arts Appliqués à la profession	3h
Histoire de l'art et du costume	2h
Histoire du spectacle vivant, du cinéma...	1h
Techniques de l'habillage, couture	10h
Maintenance, entretien	7h



Stages obligatoires en milieu professionnel

16 semaines réparties sur les deux années de formation dans les milieux professionnels du spectacle (opéra, cinéma, théâtre, music-hall, parc de loisirs...)

Les frais de stage (transport, hébergement, nourriture) sont à la charge des familles.

Poursuite d'études

Cette formation débouche sur la vie active. Toutefois les élèves très motivés peuvent envisager de poursuivre en préparant le Diplôme des métiers d'Arts (DMA) Costumier réalisateur ou le BTS Industrie des Matériaux Souples.